

HALIFAX - Les 60,000 employés du secteur public de Nouvelle-Écosse se disent prêts à débrayer si le gouvernement provincial ne rétablit pas le processus de négociation collective d'ici le 23 mai. Hier, le porte-parole d'un groupe de 17 syndicats et associations du secteur public, M. John MacDonald, a dit qu'on pouvait s'attendre à ce que la coalition adopte une stratégie d'action unifiée pour protester contre la baisse de 3 pour cent des salaires et avantages sociaux, et le gel des salaires pour une période de trois ans, annoncés dans le budget provincial.

MONTREAL - Un Louis Laberge fédéraliste qui craint «le saut dans l'inconnu de l'indépendance». Un Clément Godbout qui l'accuse de manquer de leadership face au «Bill 63 sur le libre choix en matière linguistique». «L'Histoire de la FTQ, 1965-1992» écrite par le journaliste et auteur Louis Fournier, a été officiellement lancée hier en présence de quatre de ses dirigeants actuels et passés: Louis Laberge, Fernand Daoust, Clément Godbout et Henri Massé.

MONTREAL - La Jeunesse ouvrière chrétienne a demandé le retrait des programmes d'employabilité actuels qui ne servent, selon elle, qu'à permettre aux entreprises et employeurs publics d'exploiter une main-d'oeuvre bon marché. L'organisme fait valoir qu'une large proportion des employeurs ayant profité de programmes d'employabilité auraient embauché des travailleurs même sans ces programmes.

NAIROBI - La progression des rebelles et les bombardements qu'ils ont déclenchés ont semé la panique parmi la population de la capitale rwandaise, Kigali.

LE QUOTIDIEN DU CONGRÈS

Le jeudi 12 mai 1994



L'organisation,
c'est l'oxygène
du
mouvement



Le congrès s'est déplacé hier midi devant les bureaux du premier ministre Daniel Johnson, face à l'édifice d'Hydro-Québec, pour exiger le retrait du projet de loi 116 et le renforcement des lois du travail, en particulier de l'article 45. «La paix sociale, ça ne s'impose pas, M. Johnson. La paix sociale, ça se négocie. Vous nous trouverez sur votre chemin si vous voulez faire la promotion d'une main-d'oeuvre docile», a déclaré le vice-président Roger Valois.

Le débat sur l'emploi est lancé

LE FORUM de la solidarité sociale en avait fait le pivot de l'action solidaire à entreprendre pour que la dignité retrouve ses droits; une déclaration de l'Assemblée des évêques endossée par une vingtaine de personnalités, en mars, avait provoqué quelques remous; dans de nombreux syndicats, les discussions ont commencé sur

plusieurs des éléments d'une stratégie globale de l'emploi. En plénière, le congrès s'est emparé hier de la question. Revendiquer la pleine compensation de salaire lorsqu'on négocie une réduction du temps de travail? Cette question, et plusieurs autres, sont sur la table.

Texte page 3

LA TABLE RONDE DES SOLIDARITÉS

Solidarités internationales
Des choix à faire
pour nous d'abord

PAGES 6 ET 7



Équité salariale

Le Conseil du Trésor crée d'autres embûches

Par Jacqueline Rodrigue

AUJOURD'HUI, lors du point de presse avec les médias à 13 heures, la CSN dénoncera l'attitude adoptée par le Conseil du Trésor qui refuse l'accès aux établissements à la Commission des droits de la personne (CDP) pour qu'elle puisse poursuivre son enquête en vertu des plaintes en discrimination salariale déposées par la CSN auprès de la CDP depuis 1987.

Cette décision de refuser à la CDP l'accès aux établissements met cette dernière dans l'obligation d'émettre des sub poena aux 418 personnes qui constituent

l'échantillon pour l'enquête. Ces travailleuses et travailleurs proviennent de quatre établissements, soit le Centre d'accueil et CLSC Rosemont, l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, l'Hôpital Ste-Justine et le Centre hospitalier régional de Lanaudière. Ainsi, avec un nouveau retard, l'enquête de la CDP sur les plaintes en discrimination salariale se déroulera dans les bureaux de la CDP à Montréal pour les syndicats de cette région. Celle-ci débutera le 24 mai prochain pour se terminer le 7 juin.



Malgré toutes les entraves subies, nous sommes heureux que la CDP puisse enfin passer à cette étape cruciale de l'enquête, déclare Claudette Carbonneau.

Caisse de retraite et convention: règlement à la STCUM

par Michel Crête

LE SYNDICAT des employés d'entretien de la Société de transport de la communauté urbaine de Montréal (STCUM) a eu gain de cause dans sa lutte concernant l'utilisation des surplus des caisses de retraite, évalués à 35 millions \$. L'accord ratifié le 8 mai prévoit la bonification du régime pour quelque 600 retraités. Pour les travailleurs qui ont accédé à la retraite entre 1980 et 1991, cela signifie des augmentations des prestations de retraite pouvant aller de 1% (1991) à 12% (1980). Pour ceux qui ont pris leur retraite avant 1980, l'amélioration variera de 16% à... 130% pour les plus anciens (avant 1966). «Nous sommes allés chercher une protection des surplus de la caisse de retraite en ce sens qu'à l'avenir, il faudra l'accord écrit du syndicat pour toucher aux surplus ou modifier le régime de retraite», de dire le président du syndicat, Gaétan Châteauneuf. De plus, «les bonifications obtenues pour l'avenir devraient encourager, à moyen terme, des travailleurs à prendre leur retraite plus tôt que prévu, ce qui devrait favoriser l'embauche de plus jeunes», d'ajouter Gaétan Châteauneuf. Il aura fallu deux ans de lutte pour que le syndicat amène la STCUM à une entente sur ce sujet important.

Par la même occasion, les parties se sont entendues pour prolonger la convention collective jusqu'en janvier 1997. Celle-ci est assortie d'une augmentation de salaire de 2% en 1995 et d'une clause d'indexation salariale pour 1996. Le syndicat représente 2,000 travailleurs.

Congédiements pour activités syndicales

Règlement au Casino

par Michel Crête

LA DIRECTION du Casino de Montréal et les représentants de la CSN ont conclu une entente, le 6 mai, concernant les plaintes de congédiement pour activités syndicales de 7 travailleurs. L'entente prévoit la réintégration de deux serveurs à leurs postes, le 15 mai, des primes de séparation, dont

on ne peut dévoiler les montants, pour trois autres serveurs qui ne souhaitent pas retrouver leur emploi. Quant aux plaintes déposées par deux autres serveurs, c'est le 15 juin prochain qu'un commissaire du travail entendra leurs plaidoyers. C'est depuis l'automne que la CSN mène une cam-

pagne d'organisation auprès des quelque 1,100 employés du Casino affectés aux activités de soutien, au jeu et à la restauration. Si vous connaissez des personnes qui travaillent au Casino, contactez Denis Falardeau, du Service de l'organisation de la CSN: (514) 598-2042.



Le homard des Iles — C'est cette semaine que le fameux homard des Iles-de-la-Madeleine arrive sur les quais. Quel sacrifice, donc, pour nos camarades pour qui cette arrivée annuelle constitue plus qu'un rituel, quasiment une religion! De passage sur l'île la semaine dernière en compagnie du vice-président

Roger Valois, le coordonnateur de la Fédération du commerce, Jacques Lessard, nous a rapporté cette photo de la délégation syndicale présente au congrès. Quelle différence entre l'air du palais et l'air du grand large...

Le débat sur l'emploi est lancé

Par Guy Ferland et Marc Laforge

Le débat sur les propositions qu'entend mettre de l'avant la CSN pour faire de l'emploi le fil conducteur de son action a été lancé hier. Les discussions portent sur une stratégie globale comportant plusieurs éléments en vue de contrer l'exclusion sociale.

Les délégué-es conviennent que des mesures incitatives doivent être mises de l'avant pour éviter les mises à pied, réduire le temps de travail, faciliter l'accès à la retraite et à la préretraite, financer les congés éducation et parentaux, de même que le recyclage et la mise à jour de la main-d'oeuvre.

On devrait aussi rechercher des mesures dissuasi-

ves pour que les employeurs n'aient pas intérêt à faire des mises à pied. Par exemple, moduler leurs cotisations à l'assurance-chômage, à la régie des rentes ou à l'assurance-maladie en fonction de leur contribution à la création et à la rétention des emplois. Ou encore, en fonction de la réduction du temps supplémentaire.

Faut-il — ou peut-on? — revendiquer la pleine compensation de salaire lorsqu'on négocie une réduction

du temps de travail? C'est surtout autour de cette question que le débat s'est engagé. «À 20,000 \$ par année, ne venez pas me demander de réduire mon temps de travail sans pleine compensation», de lancer un délégué. Certes non. Mais d'autre part, si on se sent solidaire de tous les gens qui sont littéralement exclus de la société parce qu'ils n'ont pas d'emploi, n'y a-t-il pas des situations où une réduction pourrait s'envisager sans avoir de conséquences désastreuses sur le pouvoir d'achat de ceux qui travaillent, et permettre à d'autres de travailler?

«Pour que le mouvement

syndical puisse avancer sur cette question, il va falloir que la société avance elle aussi.» Cette remarque exprimait bien la nécessité d'obtenir, par la législation autant que la négociation, des «mesures incitatives et dissuasives» qui pousseraient les employeurs à investir davantage dans la main-d'oeuvre, dans la formation et la rétention de la main-d'oeuvre, au lieu de poursuivre la politique de réduction de la masse salariale généralisée au cours des années 80.

Dans un tel contexte où la réduction du temps de travail apparaîtrait, à l'évidence, comme un moyen essentiel de partager l'emploi et la richesse de façon plus équitable pour recréer la solidarité sociale et contenir l'expansion de la violence, la question de la compensation ne se poserait plus dans l'absolu, mais dans de multiples situations concrètes. Savoir, alors, si la compensation devrait être pleine, partielle ou nulle, dépendrait des conditions locales et du rapport de force syndical, comme cela s'est produit dans quelques cas déjà.



Signature d'une nouvelle convention chez Provigo

LE SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES et des travailleurs de l'entrepôt Provigo (section épicerie) de Québec vient tout juste de signer une nouvelle convention collective qui rencontre largement les objectifs fixés dans la plate-forme de revendications communes des entrepôts d'alimentation. L'assemblée générale a accepté l'entente de principe à 80%, en fin de semaine. La nouvelle convention collective se terminera le 31 mars 1997 comme le voulait la plate-forme. Plusieurs clauses ont permis de limiter fortement le recours à la sous-traitance dans le transport et dans l'entrepôt. Les nouveaux horaires permettront de créer une quinzaine de nouveaux postes réguliers. La hausse de salaire équivaut à 2% par année en plus d'un montant comme bonus de signature. Les avantages sociaux des temps partiels ont également été améliorés.

Luc L.



Un discours, des actions, un projet

PARCE QUE NOTRE TERRAIN particulier d'action demeure les lieux de travail, nous devons de plus en plus nous préoccuper des hommes et des femmes qui sont exclus de ces lieux, afin d'établir des liens et de trouver les moyens pour qu'ils puissent s'intégrer au marché du travail. C'est ainsi que nous pourrions améliorer les conditions de travail et de vie de toutes et de tous.

La CSN fait partie du mouvement social. Elle est en interaction avec les diverses forces sociales et idéologiques en présence. La CSN porte un discours, des actions, un projet. Et si, dans la société, il y a une plus faible adhésion aux valeurs collectives, cela touche notre mouvement. S'il y a une baisse de confiance envers les grandes institutions, une quelconque abdication devant les forces mondiales dominantes, cela peut aussi s'exprimer dans nos rangs par une baisse de confiance dans la capacité du mouvement syndical d'infléchir le cours des choses. La tendance au chacun pour soi, une certaine déresponsabilisation face aux enjeux collectifs, heurtent de plein front nos valeurs et notre action. Il ne faut pas sous-estimer ces influences et analyser l'environnement comme si nous n'en faisons pas partie. Il ne faudrait pas confondre notre refus des politiques néo-libérales avec le refus de constater les transformations qui ont cours.

(Rapport du Comité exécutif)

B I L L E T

En retard?

N'ayant jamais appuyé de parti politique, la CSN serait en retard.

Dans cette veine, un journaliste du *Devoir* se demandait, après avoir interviewé Gérald Larose, quand est-ce que la CSN finirait par être péquiste. «Comment être péquiste sans l'être? Comment être péquiste sans le montrer?», se demandait-il la semaine dernière.

Quelques jours plus tard, alors que le texte de la Presse canadienne parlait du «soutien renouvelé de la CSN à la souveraineté du Québec», *La Presse* titrait à l'ouverture du congrès: «CSN: un appui renouvelé au PQ».

Non mais!

Même des commentateurs qui devraient pouvoir faire les nuances, comme Pierre Graveline, succombent à la même tentation et versent dans la facilité. «Même si nous sommes à la veille d'une élection et d'un référendum déterminants, on cherchera en vain dans ce rapport autre chose qu'un vertueux et stérile abstentionnisme», écrivait-il

hier en commentant le rapport du Comité exécutif.

Curieux quand même que dans ces milieux pourtant éclairés, on confonde aussi allègrement action politique et politique de partis.

Les Parlements, Congrès, Assemblées nationales et autres lieux de gouvernement sont des acquis de civilisation qu'il faut savoir protéger. Mais la politique n'est pas tout entière contenue dans ce qui s'y passe.

Les partis politiques aussi sont importants pour la vitalité de la démocratie. Mais l'action politique est loin d'être tout entière contenue dans ce qui s'y trame.

Depuis 74 ans, la CSN se refuse à cette forme d'action politique dans laquelle un appui formel tient souvent lieu de toute action, comme cela se vérifie dans d'autres pays.

Mais est-ce bien là être en retard?

Michel Rioux

LA CSN NE DONNE PAS SON APPUI AU PQ...



LE QUOTIDIEN DU CONGRÈS

Coordination
Henri Jalbert
Michel Rioux

Conception graphique
Jean Gladu

Rédaction
Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Maroussia Kishka
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Jacinthe Pilon
Jacqueline Rodrigue

Mise en page
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Jean Gladu
Jean-Pierre Paré

Collaboration
Clément Trudel

Photographe
Alain Chagnon

Caricaturiste
Garnotte

Soutien technique
Lyné Beaulieu

Impression
Imprimerie de la CSN

Distribution
L'équipe du congrès



La voie politique en a attiré plusieurs

Par Michel Rioux

Depuis toujours, la politique a régulièrement attiré des femmes et des hommes qui ont voulu poursuivre à ce niveau un idéal qui les avait attirés au départ. C'est le cas de plusieurs syndicalistes; celles et ceux qui ont milité à la CSN n'ont pas manqué de faire leur large part.

Actuellement, il arrive ceci de particulier : le maire de Montréal et le pro-maire de Québec sont passés par chez nous. **Jean Doré** a été conseiller juridique à la CSN pendant plusieurs années et **Claude Cantin**, bras droit du maire Jean-Paul L'Allier, a travaillé à la FTFP. Ajoutons **Richard Brunelle**, membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal. Mais ce n'est pas qu'au niveau municipal que la CSN retrouve de ses anciens militants et militantes.



Vice-présidente de la CTCC-CSN, **Yvette Rousseau** devait être par la suite nommée au Sénat.

Au fédéral

Le Parti libéral fédéral, dans les années 60, a été privilégié à cet égard. Plusieurs ont même marqué leur époque. Nous avons déjà souligné la présence de **Jean Marchand**. Rappelons aussi celle de **Gérard Pelletier**, la troisième colombe du trio, qui dirigea le journal de la centrale pendant plusieurs années. **Maurice Sauvé**, qui fut ministre et époux de la gouverneure générale, a travaillé à la Fédération de la métallurgie et au Conseil central de St-Hyacinthe, au début des années 50. De même, une ancienne vice-présidente de la CSN dans les années 50, **Yvette Rousseau**, a été nommée au Sénat.

La nouvelle génération de syndicalistes-politiciens a changé son lieu d'atterrissage. C'est maintenant le Bloc québécois qui a leur faveur. La plus connue est certes **Francine Lalonde**, présidente de la FNEEQ durant

plusieurs années et vice-présidente de la CSN de 1976 à 1978. Elle a été élue députée aux élections d'octobre, comme **Claude Bachand**, qui fut président du Conseil central de St-Jean. **Gilles Duceppe**, un ancien du Commerce, avait été le premier élu du Bloc, à l'occasion d'une élection partielle qui a suivi l'échec de Meech. Soulignons aussi la présence de **Pierre-Paul Roy** au poste de chef de cabinet de Lucien Bouchard. Les membres de la FAS se souviendront de son rôle quand il était vice-président de la région de Montréal pendant la négociation de 1982.

À Québec

Avant l'arrivée du PQ, c'est au Parti libéral qu'on se dirigeait. Un vice-président de la CTCC-CSN, **Gaston Ledoux**, était élu en 1952, après la grève de l'amiante. **Jean-Paul Lefebvre**, directeur du journal *Le Travail*, était élu en 1966. **Alfred Bossé**, de la



Un ancien de la FTFP, **Claude Cantin**, est aujourd'hui pro-maire de Québec.

FAS, l'était en 1970. C'est à cette élection qu'est arrivé **Robert Burns**, dont on a parlé hier dans son rôle de juge au Tribunal du Travail. **Pierre Marois**, élu en 1976, avait été salarié à la CSN avant de rejoindre les ACEF, une autre création du mouvement. Lundi, nous parlions de **Jean-Guy Rodrigue**, figure de proue du syndicalisme chez les professionnels syndiqués, devenu ministre péquiste.

Michel Bourdon, de la FNC et de la CSN-Construction, est député péquiste de Pointe-aux-Trembles depuis 1989.

De nouvelles candidatures s'annoncent pour le prochain scrutin. **Monique Simard**, une figure importante du mouvement pendant vingt ans, aspire à une candidature alors qu'un ancien président du Conseil central de St-Jérôme et membre de la FNEEQ, **Robert Kiefer**, vient d'être choisi candidat.



Francine Lalonde, avant d'être élue à Ottawa, avait présidé la FNEEQ et été vice-présidente de la centrale.



Gérard Pelletier avait dirigé le service de l'information de la CSN avant d'aller à Ottawa avec Pelletier et Trudeau.

Solidarités internationales

Des choix à faire pour nous d'abord

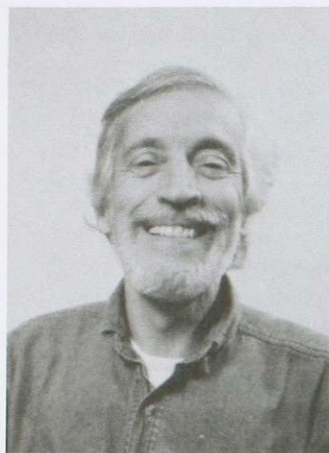
par Louis-Serge Houle et Luc Latraverse

La table ronde du *Quotidien du congrès* rassemblait des congressistes intéressés par la problématique des solidarités internationales. Disons d'entrée de jeu que c'est une préoccupation qui a fait du chemin dans nos rangs, depuis qu'on y a été sensibilisé au milieu des années 70, avec l'arrivée des Chiliens tyrannisés par le régime Pinochet. L'époque des petits Chinois à 25 cents est loin! Mais, si des progrès dans ce domaine sont notés, il faut convenir que c'est une dimension de notre action syndicale qui pénètre difficilement dans les syndicats. À preuve, la vingtaine de syndicats seulement qui participent à Alliance Syndicats-Tiers Monde en versant un cent de l'heure.

Ce qui ressort des discussions, c'est qu'en raison des transformations mondiales actuelles, cette question de la solidarité internationale avec les populations des autres pays se posera de plus en plus dans notre cour, voire dans notre milieu de travail.

L'action internationale au coeur de nos priorités syndicales

Pour Jean Lacharité, professeur au cégep de Sherbrooke qui s'occupe activement de projets de stages étudiants à l'étranger, l'action internationale et le développement de solidarités devraient être au coeur de nos priorités syndicales. «La solidarité internationale, ça ne se traduit pas seulement par l'envoi de fonds. Certains se demandent parfois s'il ne serait pas préférable



Laurie Girouard

de tisser des liens avec des gens qui nous ressemblent davantage, comme les syndicats ontariens ou américains. Moi, je pense qu'on n'a pas le choix, qu'on doit absolument établir des solidarités avec le Sud.

«Avec la mondialisation de l'économie et des marchés, on assiste à un nivellement par le bas des conditions de travail partout, ici comme ailleurs. Cela se traduit par des rationalisations, des coupures dans la main-d'oeuvre, la réduction des programmes sociaux en santé, en éducation. Et cela se produit d'une façon encore plus sauvage qu'ici. Les pertes de pouvoir d'achat et l'augmentation des impôts de gens à faible et moyen revenu sont semblables sinon pires que celles que nous vivons ici. Ainsi, les raffineries de sucre au Nicaragua qui appartenaient à l'État sous les Sandinistes ont toutes été privatisées. Les travailleurs ont réussi à conserver le contrôle d'une seule et c'est évidemment la plus désuète et la moins rentable.»

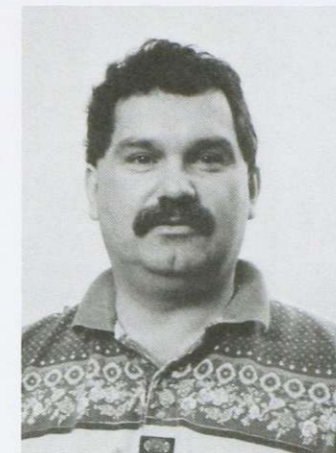
Laurie Girouard, respon-

sable du dossier de l'action internationale au Conseil central de Montréal, donne un autre exemple: «Nous sommes jumelés avec Oruro, une ville fondée par les mineurs de cuivre sur les hauts plateaux de la Bolivie. Les mines ont été privatisées alors que le nombre de travailleurs est passé de 60 000, au début des années 80, à 5000. Pour diviser les forces syndicales et miner la résistance des travailleurs, les patrons ont offert des primes de départ de 1000 \$ US par année d'ancienneté, alors qu'ils ne gagnent que 50 \$ par mois. Imaginez la position du président du syndicat, qui compte 30 ans d'ancienneté et qui veut toucher sa prime, mais ne veut pas abandonner sa présidence. Oruro est cité en exemple par le Fonds monétaire international!»

Pour Reynald Blais, travailleur à la radio CHNC de New-Carlisle, en Gaspésie, et président du Conseil central Gaspésie-Les Îles, l'action internationale prend de plus en plus d'importance dans sa région à cause de la situation dans les pêcheries. «Chez nous, on peut dire qu'avec la diminution des stocks de morue et de quelques autres espèces qui constituent une part importante de notre économie, on ressent le besoin pressant de développer des liens avec d'autres organisations syndicales en Europe et dans les autres pays qui viennent pêcher à la limite de nos eaux territoriales pendant que nos chalutiers sont en cale sèche et que nos usines de transformation sont menacées. On a besoin de voir de



Jean Lacharité



Reynald Blais



quelle façon ils se débrouillent là-bas avec ce dossier et comment on pourrait développer des solidarités autour de ce problème. D'année en année, nos gens sont de plus en plus conscients de la dimension internationale de leur gagne-pain. Maintenant, les pays qui consomment nos produits viennent sur place pour ju-

ger de la qualité avant d'acheter. Lorsque le fils de l'empereur du Japon s'est marié, ça a eu un effet sur le prix du crabe que nous vendons.» Ces relations auraient pu se faire bien avant, mais quand on est dans l'abondance, on se préoccupe moins de ces choses-là. Actuellement, le temps est pro-

Lier des solidarités internationales à l'intérieur même de nos syndicats

France Loiseau, présidente du Syndicat de la Maison mère des soeurs Jésus-Marie, à Outremont, un des rares à participer à Alliance Syndicats-Tiers Monde, souligne que le fait que 25% des membres de son syndicat soient nés à l'étranger a largement contribué à convaincre les autres de la valeur et de l'importance des 20 \$ que représente la contribution annuelle de la cent de solidarité.

Mise sur pied par la CSN au milieu des années 80, Alliance Syndicats-Tiers Monde veut appuyer financièrement des projets d'autosuffisance alimentaire dans des pays du Tiers Monde. «On ne peut imaginer tout ce que ces populations peuvent réaliser avec les fonds consti-

tués par la cotisation d'un cent l'heure par membre», a expliqué France Loiseau.

Au nombre des projets appuyés par la CSN, notons les coopératives de pêcheurs en Palestine et au Mozambique, les jardins communautaires en Bolivie, l'introduction de nouvelles semences de maïs au Brésil et le reboisement au Nicaragua.



France Loiseau



Ted McLaren

Selon France, le débat autour de la participation à Alliance Syndicats-Tiers Monde a permis de pousser plus loin les actions de solidarité internationale. «En collaboration avec l'employeur, nous avons effectué une collecte qui nous a permis d'envoyer un plein bateau d'outils, dans le cadre de la campagne des outils de paix au Nicaragua.»

De plus, en participant à la gestion du fonds de pension des employés, le syndicat a fait mettre un terme aux investissements du fonds en Afrique du Sud.

Appuyer l'organisation de syndicats

Ted McLaren, alors salarié de la CSN-Construction, s'est rendu à deux reprises en Afrique du Sud à l'occasion d'échanges avec des travailleurs de la construction qui venaient d'unifier leurs différentes organisations syndicales. «Notre rôle consistait à former des militants et des délégués de chantier et à assurer un certain soutien financier dans le

but de favoriser l'émergence de syndicats.»

Ne pas se contenter d'être de simples touristes!

Le consensus s'est fait en fin de discussion pour dire qu'on rate plusieurs occasions de nouer des solidarités. Nous sommes plusieurs à visiter d'autres pays, à aller se faire bronzer la

couenne sans jamais profiter de ces occasions pour rencontrer les travailleuses et les travailleurs et les organisations syndicales et populaires. Les étudiants de certains cégeps profitent depuis plusieurs années de stages à l'étranger dans le cadre de programmes mis de l'avant par les enseignant-es. Voilà un exemple à suivre dans notre action internationale.

«Pourquoi ne profitons-nous pas mieux de la présence de nombreux immigrants dans nos milieux de travail, dans nos communautés, pour sensibiliser davantage les membres aux réalités étrangères par des témoignages?», conclut Laurie Girouard.

Les salaires des dirigeants de compagnies devraient-ils être rendus publics?

Jean Claude Gagnier, vice-président du Syndicat des travailleuses et travailleurs en garderie de Montréal.



«Définitivement! À une époque où on parle de plus en plus de transparence économique, c'est ironique qu'on n'ait pas les salaires des hauts dirigeants de compagnies. Aux États-Unis, qui ne sont pas un pays communiste..., un tel genre de loi existe. Ne pas avoir une loi similaire au Québec, c'est une preuve de plus que le gouvernement du Parti libéral est le plus réactionnaire qu'on ait eu depuis plusieurs années. Ces informations sont utiles dans nos négociations et brisent le mythe bien ancré que si tu travailles fort, tu vas faire beaucoup d'argent. Le monde des affaires ne travaille pas plus fort que vous et moi. Ça spéculé! Ça joue au monopoly.»

Chantal Marcotte, trésorière du Syndicat des employés de l'Hôtel Le Baron, à Sherbrooke.



«Certainement! Pour savoir où est la richesse. Ces gens-là ont des abris fiscaux, ne payent pas d'impôt, dirigent le pays en finançant les partis politiques qui font adopter des lois comme la loi 142, qui bafoue les travailleurs de la construction.»

Louise Gareau, vice-présidente du Conseil central de Lanaudière.



«Non seulement devrait-on connaître les salaires des hauts dirigeants des entreprises privées, mais également ceux des cadres intermédiaires.»

«On demande souvent aux syndiqués de faire des concessions, alors qu'on ne sait pas si certains de ces cadres se sont accordés des augmentations de salaires.»

«Quand cela va mal et que les employeurs ont besoin de nous consulter, ils nous disent qu'ils font confiance à notre jugement. Quand cela va bien, on se fait dire qu'on ne peut pas évaluer la pertinence de telles informations.»

Françoise Giguère, Syndicat du Restaurant Saint-Germain, Sillery.

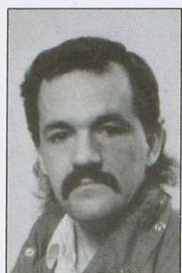


«Si ça touche le domaine public, oui, sans hésitation. Dans le privé, ce n'est pas la même chose, car ce sont eux qui prennent les risques. Tandis que pour le public, ce sont les contribuables qui investissent.»

«Ce qui est incroyable, c'est que quand le vérificateur fait rapport, il révèle toujours une série de scandales. Et ensuite, ça continue comme avant et même, ça empire!»

«Mario Bertrand, ce n'est qu'un cas parmi d'autres. Finalement, c'est toujours la même chose: quand on s'en va en politique, c'est pour s'enrichir.»

Bruno Parent, président du syndicat du CLSC de la Mitis, Mont-Joli.



«Le fait de ne pas connaître le salaire des présidents et hauts dirigeants des entreprises privées nous empêche de savoir s'ils paient suffisamment d'impôt.»

«C'est de cette façon qu'on pourrait évaluer combien d'argent nous file entre les doigts et exiger que des mesures soient prises.»

«Pourquoi les riches ne veulent pas divulguer le salaire qu'ils gagnent, alors que celui de la classe moyenne est étalé au grand jour? Ils ne veulent pas que les gens comprennent trop ce qui se passe dans toute la magouille politique.»

Jacques Normandin, vice-président, CSN-Construction, Montréal.



«Oui. C'est une question de transparence. Il n'y a aucune raison que ça soit comme ça: les travailleurs d'un côté et les patrons de l'autre.»

«Je ne suis pas d'accord avec Ghyslain Dufour: on est très mûrs, au contraire. On est capables de se faire une opinion. Si les patrons refusent de faire connaître leurs salaires, c'est qu'ils ont peur de la réaction de la population!»

«Les libéraux, on peut pas leur donner un autre mandat. Ils font trop de magouilles. Ils doivent laisser la place à un parti qui travaillera pour nous.»

La Robothèque

EN 1974, UN JEUNE producteur visionnaire de l'Office national du film, Michel Forget, lançait une nouvelle aventure dans le monde

de des communications visuelles, le Vidéographe, qui ouvrait ses portes rue Saint-Denis. Le Vidéographe était précurseur d'un monde nouveau qui peut sembler banal aujourd'hui, celui de la vidéo, c'est-à-dire l'enregistrement magnétoscopique dans un format léger, maniable et peu coûteux, plus accessible que le film. Cette initiative visait deux pôles. D'une part, ouvrir au public une salle de visionnement de vidéocassettes; cela n'existait pas à l'époque, même si aujourd'hui on peut louer des cassettes à tous les coins de rue. L'autre objectif était de fournir aux jeunes cinéastes un centre d'expérimentation et de production qui préfigurait la cour-

se autour du monde que produit maintenant Radio-Canada. Jean-Pierre Masse était d'ailleurs un pionnier de la boîte. Plusieurs de nos cinéastes y ont fait leurs premières armes: Pierre Falardeau, Richard Boutet, Colette Loumède et Tahani Rached, entre autres.

Toute cette rétrospective pour vous présenter la Robothèque, une version hi-tech du Vidéographe que Michel Forget, toujours aussi obstiné, a mis sur pied, rue Saint-Denis toujours, cette fois au sud du théâtre du même nom, où vous pouvez visionner les productions de l'ONF de votre choix. Remarquez qu'elles ne sont pas encore toutes répertoriées dans un format transmissible par le robot, soit sur disque laser. C'est ouvert jusqu'à 21 heures. Admission: 5 \$ pour deux heures.

Luc Latraverse

S'AMUSER AU MUSÉE

L'Espagne en crise sociale

Par Jacqueline Rodrigue

EN SEPT ANS, L'ESPAGNE a vu son taux de chômage doubler, passant de quelque 11% en 1987, à 23% en 1994. C'est le taux de chômage le plus élevé de tous les pays de la Communauté économique européenne. L'Espagne connaît des problèmes sociaux importants, doublés d'une crise politique. «La corruption s'est installée dans la plupart des institutions», affirme Felipe Gomez de Santos, secrétaire confédéral de la Confédération syndicale des commissions ouvrières (CCOO).

Les dernières élections ont eu lieu en juin 1993. Pour conserver le pouvoir, le parti socialiste a fait coalition avec le parti conservateur. «Durant la campagne électorale, le gouvernement socialiste avait promis qu'il apporterait des changements. Mais il applique des

politiques néolibérales qui s'attaquent aux classes populaires», d'expliquer Felipe Gomez de Santos.

Par exemple: le nouveau gouvernement a adopté des lois qui permettent aux entreprises de faire des licenciements massifs de salariés, si elles anticipent des pertes de bénéficiaires. Par la suite, elles peuvent réembaucher de nouveaux salariés à des conditions inférieures. «Souvent, lorsqu'une entreprise ferme, elle va reprendre ses opérations sous un autre nom.» La «déréglementation» des conditions de travail permet aux entrepreneurs de payer les nouveaux travailleurs au salaire minimum, soit 550 \$ par mois. La nouvelle loi réduit également, dans certains cas, la part des charges sociales de l'employeur pour chaque employé: de 33% à 5%.

En contrepartie, les tra-

vailleurs donnent plus à la société, leur part d'impôt ayant été augmentée, selon leur revenu, de 21% à 25%. Et leurs avantages sont réduits. «Auparavant, une personne qui travaillait pendant six mois avait droit à trois mois de prestations d'assurance-chômage. Maintenant, il faut travailler un an pour obtenir quatre mois de prestations», poursuit Felipe Gomez de Santos.

Comme ici, le salaire des fonctionnaires et du personnel des services publics a été gelé pour deux ans et on effectue des réductions de personnel.

L'unité syndicale

Depuis quelque temps, les organisations syndicales, qui travaillent en étroite collaboration, ont organisé des grèves. Ces mouvements de grève devraient se répéter



Felipe Gomez de Santos

au cours des prochains mois. «Nous voulons développer une stratégie de négociation par secteurs, et même regrouper différents secteurs. Car partout, les employeurs nous font les mêmes propositions», de conclure Felipe Gomez de Santos.

LE MONDE DE CLÉMENT TRUDEL

La France de Mitterrand

NEWSWEEK SE PLAÎT À EXPOSER «la gloire déclinante de la France» et annonce un avenir sombre dont la France aurait peur — les Français «s'accrochent à un passé en voie de disparition rapide», écrivent ses correspondants à Paris. Rien de plus normal. Cela fait partie de l'émulation entre deux pays qui ont souvent des différends en matière de politique et de commerce.

Qu'on me donne à choisir entre X et Mitterrand, pour ce qui est de la classe. Je penche pour Mitterrand. Son élection, le 10 mai 1981, a suscité l'espoir: «Regarde, quel chose a changé. Un homme, une rose à la main»... chantait alors Barbara.

Fleur bleue, direz-vous! Non, je n'oublie pas les allusions à son opportunisme, à

ses louvoiements, à sa duplicité, parfois. On ne peut expliquer un si long parcours en politique — il était déjà ministre du temps de Guy Mollet (1956), quand se produisit la crise du Canal de Suez — sans une souplesse faite de compromissions et de feintes.

Ce qu'il faut souligner du personnage, c'est qu'il tranche sur bien d'autres hommes d'État, quel que soit leur âge, par la clarté et la cohérence de ses énoncés, dès lors qu'il accepte de se prononcer. Mardi soir, TF 5 lui a donné une heure d'antenne. C'était le treizième anniversaire de l'élection de ce prince hautain, qui fut peut-être gandin dans sa jeunesse.

«J'ai souvent observé le visage de M. Mitterrand.

Toujours, dans la commissure des lèvres, aux angles de la bouche ironique, dans ce sourire lointain, dans cette hésitation feinte avant un mot longuement médité, j'ai deviné une sorte d'angoisse», a écrit Jean Guittou, qui le crédite de l'amour du risque.

Mitterrand ne noircit personne dans ses commentaires, surtout pas Chirac, avec lequel il a souvent croisé le fer. Il sait reconnaître que beaucoup se réjouiront de son départ, mais souhaite que certains s'en attristent. Quant à Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, qui a proposé un référendum sur l'emploi, il a droit à des louanges partielles et à un rappel: pourquoi ne pas proposer un «contrat social»? Même obstination

tranquille quant à son crédo européen, à sa détermination d'instaurer un moratoire sur les essais nucléaires et à sa réticence face aux ministres néo-fascistes de l'équipe du premier ministre italien Silvio Berlusconi... Il ne faudrait tout de même pas que les Affaires étrangères de Rome soient téléguidées par ces gens de l'Alliance nationale! De Le Pen, on n'a soufflé mot.

La vieillesse est un naufrage, disait de Gaulle. Chez Mitterrand, le retrait de l'Élysée ne sera pas déchirement, mais occasion d'apprendre, de lire, de se promener. La gloire posthume? Il dit ne pas s'en soucier. Il y aura peut-être la Pyramide (du Louvre) Mitterrand, même si son règne n'a pas enchanté tout l'Hexagone.



La langue bien pendue

Le français, questions-pièges

Réponses aux questions-pièges d'hier

La *taphophilie* se définit par l'**attrait pathologique pour les tombes et les cimetières**. Étonnant le nombre de personnes qui ont eu la bonne réponse. L'équivalent français du terme «*O ring*»: **joint torique**. Le mot *sabord* signifie une **ouverture pratiquée dans le flanc des navires** qui sert de passage à la bouche des canons.

Et pour ceux qui ont attrapé «la petite virole», mon Dieu que cela doit être souffrant! Le mot *virole* signifie une **baguette de métal** qu'on met au bout de certains objets (manche d'outil, de couteau) pour les empêcher de se fendre, de s'user.

...

Nos questions pour aujourd'hui

Je suis un **petit récipient couvert contenant de la crème, servi avec le café dans les restaurants?**

- a) un berlingot
- b) un godet
- c) une crémiera

Quel est l'**équivalent français de «dead line»?**

- a) heure de tombée
- b) date arrêtée
- c) ligne morte

Quel est le nom de la courge d'Afrique et d'Asie, dont la pulpe sillonnée de fibres coriaces donne, séchée, l'**éponge végétale?**

- a) un luffa
- b) un loofa
- c) un louf

Quel est le nom exact de ce que l'on désigne **erronément par cuiller à chaussure?**

- a) un chausse-pied
- b) un pied-à-terre
- c) une fourchette à talon

Les disques du concours de français sont une gracieuseté d'Archambault Musique, coin Sainte-Catherine et Berri, Montréal.

PROTECTION SIDA-MTS

Comme le disait, dès 1971,
le président Marcel Pepin

**Ne CONDOMS
que sur nos
propres moyens**

J'ours les concours Y paraît que j'ai tout(e) pour

On va commencer par vous donner la liste des gagnants: Lucille Poirier, Nicole Gosselin, Jacques Hamelin, Denis Bréard, Gilbert Poulin, Hélène Potvin, Marie-Claude Morin, Micheline Marquis, Bernard Giguère, Brigitte Paradis, Gilbert Gobeil, Claude Boucher, Danielle Brazeau, Suzanne Bouchard-Painchaud, Francine Ritchotte et Monique Renaud. Une avance très nette pour les délégués du secteur hospitalier. Une preuve évidente que les gens des hôpitaux sont plutôt des *Lève Tôt* que des *Couche Tard*.

Nouvelle règle

Parlant des *Lève Tôt*, le comité d'organisation des concours du *Couche Tard* a pris la décision suivante: toute personne, peu importe le sexe ou la religion, ne peut pas gagner plus de deux prix durant la semaine. Merci.

Les pots-de-vin

Il est bien évident que nous refusons tout pot-de-vin de qui que ce soit qui voudrait avoir un t-shirt sans participer au concours, mais il est *politically correct* d'apporter des bonbons au *Couche Tard*... qui en raffole, ce que les travailleuses en garderie font régulièrement, sachant fort bien que le *Couche Tard* partage toujours ses bonbons avec ses camarades de travail. Nous tenons donc à remercier leur envoyé spécial, Jean Claude Gagnier, qui nous apporté un sac de *jelly beans*, ainsi que notre choniqueur international, Clément Trudel, qui nous a apporté un excellent morceau de fudge fabriqué par sa belle-mère.

Rappel sur les concours

Aujourd'hui, il n'y a pas de concours de *Bâtirente*, mais

on revient demain avec le spécial *Bâtirente*: 2 billets pour la partie entre les Expos de Montréal et les Cards de St-Louis, ainsi que deux paires de billets pour *Starmania*, l'*opéra-rock* de Luc Plamondon et de Michel Berger, au théâtre St-Denis. Attention, il y aura des règles particulières pour ce concours.

Avez-vous eu un bon party?

Je me demande s'il y aura, ce matin, autant de *Lève Tôt* que les autres matins pour les concours. Je sens que je vais vous entendre vous plaindre. «*Me sus couché tard. Ai été malade. Ai pas pogné. Ai mal à tête. Ai mal au coeur. Ai besoin d'un café. Mam'coucher d'bonne heure à soir.*»

Ben, moé, je vous attends.
Le Couche Tard

De qui médite le Couche Tard?



Les jeux et concours des pages du *Couche Tard* sont organisés en collaboration avec la Caisse d'économie des syndicats nationaux de Montréal et la Caisse d'économie des travailleuses et des travailleurs de Québec.



Y paraît que...

Réunion secrète du SPTM

♠ Une instance secrète du Secteur professionnel des technologies médicales s'est réunie mardi midi à la brasserie le Foyer. À l'ordre du jour, une discussion — qui fut houleuse, semble-t-il — sur leur structure lors de la dernière négo du secteur public. «Votre structure était-elle horizontale ou verticale?», ai-je demandé à la présidente Suzanne Clément. «Les deux», a-t-elle répondu, juste au moment où on me signifiait que je ne pouvais pas participer. Le bruit des discussions qui ont suivi a fait en sorte que j'ai dû aller faire de la broue ailleurs avec mon pote Marx.



Message personnel

Avis à Jacinthe, déléguée fraternelle du Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'alimentation de Baie Saint-Paul (Provigo): ton intervention au congrès, c'est vendredi matin, à 9 heures 37. Prière de consulter Alain avant de te compromettre sur un sujet glissant.



Mon syndicat du congrès (3)

Un autre écho de la vie syndicale des ouvriers du fer et du titane de Sorel. À l'assemblée du 11 avril 1951, intervention de l'abbé Parent, aumônier du conseil central, à suite du rapport sur les négociations qui traînent en longueur: «La paix n'est pas la concession des ouvriers vis-à-vis des employeurs! La paix est la splendeur de l'ordre et l'ordre existe lorsque chacun a sa juste part.» Vingt ans plus tard, il n'y avait plus d'aumôniers à la CSN.



La FTPF (suite)

Un délégué de l'Estrie est venu au *Quotidien du Congrès*. Il voulait saluer le trésorier de la FTPF, Guy



AVEC QUI DANSAIT GÉRALD LAROSE? Avec Laurette Poirier (à droite). On retrouve, dans l'ordre habituel, Mario Boudreau, Louise Landry, Gerry, Diane Parent, Donald Dugas, Claudine Arseneault, Linda Savoie, Martin Babin et Laurette, du Syndicat de l'hôpital de Maria. Gerry fêtait avec elles z'é'ux le trentième anniversaire du syndicat.

Normandin, et le coordonnateur de cette fédération, Claude Rioux. En effet, il considère que traîner les valises d'une dame démontre à la fois de la gentillesse et du charme... envers la gent féminine. Pour ce qui est de recevoir un cadeau — surtout si le cadeau est sexy — démontre à quel point Claude Rioux est apprécié. «Parfois, certains auraient intérêt à prendre exemple sur les gens de notre fédération», a affirmé ce délégué en nous demandant de ne pas dévoiler son nom. Tiens! le délégué en question voudrait-il, lui aussi, avoir un petit cadeau des soeurs Brochu?



Êtes-vous candidat-e?

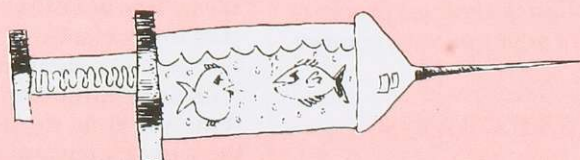
Vous êtes candidat-e et vous vous cherchez un petit coin tranquille pour préparer votre discours? L'endroit rêvé: la clinique des ambu-

lanciers (troisième étage, vis-à-vis de l'ascenseur). Jusqu'à présent, seulement quelques maux de tête et des ampoules... exactement le genre de problèmes que vous aurez si vous êtes élus. Mon pote Marx, pour sa part, avant d'aller au party d'hier soir, a emprunté les instruments de travail des ambulanciers pour se prémunir contre les mauvaises haleines.



12 mai 1994

Journée internationale des infirmières



Attention, prenez une bonne respiration. Ça fera pas mal.

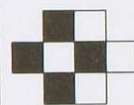
Réflexion

Le Couche Tard a aperçu Normand Brouillette, le conseiller du président, assis sur une banquette lors d'une pause. Il s'est donc approché à petits pas pour ne pas le déranger, cherchant une question-piège. Et, sournoisement, il lui lança:

— Que fais-tu là, Normand?
— C'est la première fois que j'ai deux minutes pour réfléchir depuis le début du congrès.

Normand, le Couche Tard doit-il comprendre que tu n'avais pas réfléchi avant?

Le Couche Tard



Mots croisés

Horizontal

1. Prénom de la dame du mois de mai.
2. Façonna une pièce avec une machine-outil.
3. Radio télé Luxembourg.
4. Perle en lettres mêlées.
5. Du verbe anglais see.

Vertical

1. Petits fruits.
2. Le soleil en est un.
3. Première partie de rillettes.
4. Ce que tu es quand tu n'es pas out. Dans.
5. Peau en lettres mêlées.

Réponse au mot croisé d'hier

R	O	G	E	R
A	V	I	D	E
M	U	G	I	T
E	L	O	T	
R	E	T	A	Q

ON TRAVAILLE POUR VOUS

ET ÇA NOUS FAIT PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR À L'INSCRIPTION DU CONGRÈS



ON S'OCCUPE

- DES PRESTATIONS DE GRÈVE
- DES REMBOURSEMENTS POUR LES SESSIONS DE FORMATION ET LES EXPERTISES MÉDICALES
- DU TRAITEMENT DES LIBÉRATIONS SYNDICALES

LE SERVICE DE LA COMPTABILITÉ DE LA CSN

LE B A B I L L A R D

Dîner-causerie à 13 heures

20^E ANNIVERSAIRE

du Comité national de la condition féminine

Salle Alfred-Rouleau C de l'Hôtel Méridien

Billetterie, foyer du 4^e étage

CHANGER LE MONDE!

HEUREUSEMENT, il y a encore des jeunes qui en rêvent. Ils en parlent, ainsi que des obstacles auxquels ils se butent, dans une nouvelle publication qui leur est propre et qu'ils aimeraient bien vous faire lire pour que vous compreniez mieux leur situation.

ABONNEZ-VOUS, C'EST GRATIS!

Nom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____ Âge: _____
Syndicat: _____
Retournez au Comité des jeunes, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

Spécial du congrès

À L'OCCASION DU LANCEMENT du premier Guide syndical en environnement, produit par le Service du génie industriel, un prix réduit de 3\$ est offert pour la durée du congrès. Il coûtera 5 \$ par la suite. Vous pouvez également vous procurer d'autres nouveautés, «Les toxicomanies et l'action syndicale» (Guide d'intervention: 5 \$) et un document de référence sur la réduction du temps de travail (5 \$) au Service de la documentation où une liste des nouvelles parution est disponible gratuitement..

GUIDE

en
environnement



CSN

SYNDICAL